

# Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

045-214500043-20231115-DEL2023078-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/11/2023

Publication : 21/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 045-244500203-20230926-23\_210-DE



# SMIRTOM

DE LA RÉGION  
DE Montargis

RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2022



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 045-244500203-20230926-23\_210-DE



**SMIRTOM**  
DE LA RÉGION  
DE Montargis

## Rapport d'activités 2022

Président : René BÉGUIN  
Textes et photos : Service communication

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le territoire .....	6
La gouvernance .....	7
1/ Le comité syndical.....	7
La structure .....	8
1/ Le personnel .....	8
2/ Le matériel .....	8
Les sites .....	9

## INDICATEURS TECHNIQUES

Les collectes .....	12
1/ La collecte des Ordures Ménagères (OMR).....	12
2/ La Collecte Sélective (CS) .....	13
A/ La collecte des Emballages et Journaux Revues Magazines .....	14
B/ La collecte du carton «brun» .....	14
C/ La collecte du verre .....	14
Les chiffres clés .....	15
Les déchèteries .....	16
A/ Les 3 déchèteries .....	16
B/ Le traitement : prestataires et contrats .....	17
C/ Les déchets verts .....	18
La synthèse des collectes et traitements .....	20
Les évènements marquants .....	22
Communication .....	24
Étude sur les biodéchets .....	25

## INDICATEURS FINANCIERS

Les principaux contrats .....	28
Les coûts du service .....	31
A/ La répartition des charges .....	31
B/ La répartition des coûts complets par étapes techniques et par flux .....	32
Les recettes .....	32
A/ La répartition des recettes .....	32
B/ Les participations.....	34
La fiche de synthèse 2022 .....	36

## LEXIQUE



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 045-244500203-20230926-23\_210-DE



# Rapport d'activités 2022



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 045-244500203-20230926-23\_210-DE



**SMIRTOM**  
DE LA RÉGION  
DE Montargis

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE



# LE TERRITOIRE



Le SMIRTOM de Montargis exerce ses compétences de collecte et de traitement des déchets pour trois groupements de communes :

Cela représente :



L'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME)



La Communauté de Communes des 4 Vallées (CC4V)



La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (St Hilaire sur Puiseaux - Chapelon)

# LA GOUVERNANCE

## 1/ Le comité syndical



**René BÉGUIN**  
Président  
Maire de Corquilleroy



**Arlette PROCHASSON**  
1ère Vice Présidente aux  
Ressources humaines  
Adjointe à la Mairie de Pannes



**Éric GODEY**  
2ème Vice Président aux  
Finances  
Maire de Lombreuil

### Agglomération Montargoise Et rives du Loing

#### Sont élus TITULAIRES :

Mme BELLIERE Valérie - Cepoy  
Mme FÉVRIER Catherine - Amilly  
M. JOLIVET Thierry - Châlette-sur-Loing  
M. LAVIER Jean-Charles - Amilly  
M. MALET Philippe - Montargis  
M. RAMBAUD Christophe - Châlette-sur-Loing  
M. RONDEAU Jacques - Conflans-sur-Loing  
M. SAILLARD François - Paucourt  
M. TERRIER Charles - Montargis  
M. TOURATIER Claude - Villemandeur

#### Sont élus SUPPLÉANTS

Mme BASCOP Valérie - Vimory  
M. BOURILLON Christian - Chevillon-sur-Huillard  
Mme BOURRY Caroline - Montargis  
M. CAROUX Jean-Claude - Corquilleroy  
M. DESRUMAUX Vincent - Mormant  
Mme GANNAT Fanny - Villemandeur  
M. GRANDJEAN René - Cepoy  
M. LALOT Jacques - Châlette-sur-Loing  
M. LELIÈVRE Gérard - Saint-Maurice-sur-Fessard  
M. MASSONNEAU Philippe - Villemandeur  
M. MOREAU Guy - Paucourt  
Mme STARTCHENKO Sylvie - Solterre  
Mme TURBEAUX-JULIEN Nelly - Amilly

### Communauté de Communes des 4 Vallées

#### Sont élus TITULAIRES

M. BERTHAUD Jean - Dordives  
M. D'HAEGER Jean-Luc - Le Bignon Mirabeau  
Mme GADOIS Céline - Sceaux-du-Gâtinais  
M. HARANG Michel - Préfontaines  
M. LARCHERON Gérard - Ferrières-en-Gâtinais

#### Sont élus SUPPLÉANTS

Mme BERNARD Françoise - Corbeilles  
M. DE TEMMERMAN Pascal - Nargis  
M. FRISH Daniel - Dordives  
M. GIBAUT Didier - Courtempierre  
M. VERCRUYSSSEN Jean-Louis - Chevry-sous-le-Bignon

### Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais

M. DAUX Dominique - Chapelon  
M. LECOMTE Joël - Saint Hilaire-sur-Puiseaux  
(suppléant)

### Communauté de Communes de la Cléry du Betz et de l'Ouanne

M. HAMON Stéphane - Chuelles  
M. PIAT Serge - Louzouer (suppléant)

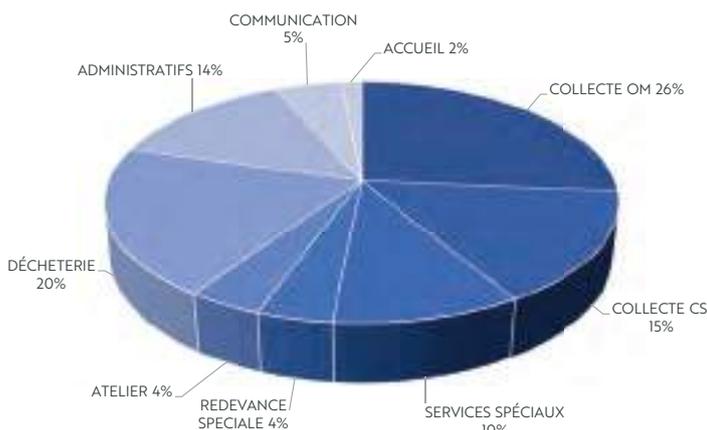
# LA STRUCTURE

## 1/ Le personnel

Les différents services rendus par le SMIRTOM sont assurés en « régie ». Les agents du syndicat sont placés sous le statut de la fonction publique territoriale.

En 2022, on comptait 100 agents titulaires et contractuels.

 **100**  
Agents



Agent de déchèterie



Agent de collecte



Ambassadeur du tri

## 2/ Le matériel



### 14 camions-bennes

Dédiés à la collecte OM et CS dont 4 camions en location et 2 mini-bennes dédiées à la collecte des points particuliers et rues étroites



### 2 camions-grues

Dont un en location, pour le transfert/transport de la collecte de colonnes aériennes et enterrées



### 1 utilitaire de 20m<sup>3</sup>

pour le transfert des DEEE\* et diverses livraisons



### 13 bennes

déposables de 13 m<sup>3</sup>



### 1 container

De stockage de DEEE sur le site d'Amilly



### 3 fourgons

Pour la réparation/livraison de bacs, nettoyage des points d'apports volontaires



### 4 engins de manutention

Dont 1 chargeuse dédiée aux déchets verts et 2 télescopiques et 1 chariot élévateur



### 5 véhicules légers de service

## LES SITES

### Corquilleroy



Un centre de recyclage,  
une plate-forme de compostage

### Amilly



Une déchèterie



Les bureaux administratifs



Une Unité de Valorisation Énergétique  
(UVE)

### Dordives



Vestiaires de Corquilleroy pour les  
agents du SMIRTOM



Une déchèterie

Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 045-244500203-20230926-23\_210-DE



# Rapport d'activités 2022



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 045-244500203-20230926-23\_210-DE



# INDICATEURS TECHNIQUES



*Les indicateurs techniques exposés dans les pages suivantes illustrent les performances du syndicat en matière de collecte et de traitement des déchets*

# LES COLLECTES

## 1/ La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)

La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles s'effectue sur l'ensemble du territoire en porte-à-porte en bacs ou sacs une fois par semaine au minimum.

Des colonnes enterrées, installées au pied de certains immeubles collectifs, sont vidées deux fois par semaine.

Le personnel affecté au service de collecte en porte-à-porte de ces déchets, représente **36,5 %** des agents, ainsi qu'1,5 équivalent temps plein dédié à la collecte des immeubles collectifs.

Une fois ramassées, les OMR sont acheminées à l'Unité de Valorisation Énergétique d'Amilly pour y être incinérées et valorisées via le réseau de chaleur.

### Bilan des tonnes collectées (SMIRTOM et particuliers) :

ANNÉE	Tonnage collecté par le SMIRTOM	Population en nombre d'hab. réf. CITEO	Ratio kg/hab/an
2016	19 613,00	76 870	255,15
2017	19 455,51	76 870	253,10
2018	19 303,45	78 589	245,63
2019	18 899,00	79 214	238,58
2020	19 651,00	79 139	248,31
2021	19 646,00	79 570	246,90
2022	19 204,00	79 947	240,21

En 2022, les tonnages d'OMR sont en diminution, soit **-2,5%**



Nettoyage des colonnes enterrées des points d'apport volontaire d'Ordures Ménagères

### Bilan des tonnes livrées à l'UVE d'Amilly :

Apporteurs	Tonnages 2020	Tonnages 2021	Tonnages 2022	Evol.
SMIRTOM	19 289,59	19 256,83	18 860,10	-2 %
BOIS	1 960,00	2 306,00	1 510,00	-35 %
Particuliers	361,41	389,17	343,90	-12 %
3CBO	4 509,00	4 493,00	4 293,00	-4 %
Tonnage extérieur	0,00	0,00	0,00	0 %
Particuliers SUEZ	569,00	1 048,00	1 753,00	67 %
<b>TOTAL REÇU</b>		<b>27 493,00</b>	<b>26 760,00</b>	<b>-3 %</b>

### Le traitement des OMR

Le traitement énergétique des OMR est réalisé sur l'Unité de Valorisation d'Amilly. Par délibération en date du 15 juin 2010, le SMIRTOM a adopté le principe d'une Délégation de Service Public (DSP) de traitement des déchets par valorisation énergétique et vente de chaleur.

La procédure de choix du délégataire a été conclue le 23 juillet 2013 par la signature d'une convention de délégation du service public de traitement par valorisation énergétique avec la Société Suez RV Energie.

Cette délégation permet de réaliser et d'amortir les investissements correspondants sur la durée du contrat, soit 20 ans.

La vente de chaleur a débuté le 06 janvier 2015, par le déploiement du réseau vers le centre hospitalier jusqu'à l'Établissement Scolaire EREA Simone Veil, régit sous une convention quadripartite avec la Mairie d'Amilly.

En 2022 et conformément à la directive Européenne 2010/75 sur le BREF incinération, il a été obligatoire de mener des travaux de mise en conformité :

- Sur le traitement des fumées, notamment des oxydes d'azote.
- Sur la mise en place d'un contrôle vidéo pour le déchargement des déchets

Ces travaux ont été contextualisés au terme de l'avenant 4 au contrat de DSP Suez pour un montant de 1 600 000€ et un coût d'exploitation annuel de 200 000€.

### Bilan des tonnes de sous-produits issus de l'incinération :

	2021	2022
REFIOM	870 t	913 t
MÉTAUX	346 t	452 t
Mâchefers	5 147 t	5 205 t

## LES COLLECTES

## 2/ La Collecte Sélective (CS)

Elle concerne les emballages triés et collectés dans le bac jaune et colonne à emballages, les cartons bruns déposés en déchèterie et le verre ménager déposé dans les colonnes.

### A/ La collecte des Emballages et Journaux Revues Magazines (JRM)



Les tonnages d'emballages et de Journaux Revues Magazines en augmentation sur 2021 ont de nouveaux chutés sur 2022, -4,85% des tonnages collectés.

#### Bilan des tonnes collectées :

Années	2020	2021	2022
Tonnages Collectés	3 609,56	3 871,41	3 683,80

Une fois collectés, ces emballages et journaux revues magazines sont acheminés sur le site de Corquilleroy afin d'y être stockés puis rechargés en vue d'être transférés vers le centre de tri COVED à Ormoy dans l'Yonne (le stock réalisé est la différence entre les tonnages collectés et livrés).

Le transport s'effectue en benne fond mouvant sans compaction, le compacteur fixe ayant été démantelé en 2021.

Le centre de tri d'Ormoy assure le tri par matériau et leur conditionnement en vue de leur expédition vers les filières de valorisation, matière par matière.

#### Bilan des tonnes livrées au centre de tri à Ormoy :

Années	2020	2021	2022
Tonnages triés	3 649	3 852	3 622

Afin de déterminer les taux de matériaux acheminés au centre de tri d'Ormoy par collectivité, nous effectuons tous les mois la caractérisation des tonnages entrants pour le compte du SMIRTOM.

Celle-ci permet de connaître la qualité du tri de la collectivité et ainsi répartir les quantités de matériaux par type (cartonnette, briques alimentaires, bouteilles PET etc..) en vue de leur envoi vers les différents recycleurs.

En 2022, le taux de refus est de nouveau en hausse. Il représente environ 26% contre 20% des emballages et Journaux revues Magazines valorisés (% des tonnages entrant au centre de tri et tonnes de refus expédiées).

Les indésirables trop fréquemment retrouvés dans la Collecte Sélective sont :

- des Ordures Ménagères,
- du verre,
- des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- des textiles



Caractérisation au centre de tri SOREPAR à Ormoy

**3 961** ce sont les tonnes de déchets de Journaux Revues Magazines et d'emballages envoyés depuis le centre de tri vers les recycleurs sur 2022. Les refus représentent 965,93 t de refus valorisés en Combustibles Solides de Récupération (CSR).

# LES COLLECTES

## B/ La collecte du carton « brun »

La collecte du carton est réalisée :

- en **apport volontaire** dans les 3 déchèteries du syndicat pour les particuliers et les professionnels.
- en **porte-à-porte** pour les professionnels : soit par le service Redevance Spéciale pour les commerçants ou par l'ALPEJ pour les commerçants du centre-ville de Montargis. Cette collecte est planifiée après la signature d'une convention auprès du service Redevance Spéciale, qui donne lieu à une facturation trimestrielle.

### Bilan des tonnages cartons collectés

Type de collecte	2021	2022
Déchèterie d'AMILLY	190,31	219,90
Déchèterie de CORQUILLEROY	258,14	167,97
Déchèterie de DORDIVES	57,98	71,40
ALPEJ	44,36	44,72
REDEVANCE SPÉCIALE	95,42	117,35
<b>Total annuel</b>	<b>646,21</b>	<b>621,34</b>

**459,27 tonnes** de carton brun collectés en déchèteries en 2022.

Après avoir été collectées, les bennes sont acheminées par le service transfert/transport du SMIRTOM vers le centre de tri VEOLIA, situé à Lorris. Une fois trié et conditionné, le carton est expédié vers les filières de recyclage.



Quai de déchèterie destiné à la collecte du carton

## C/ La collecte du verre



Cette collecte est réalisée grâce à des points d'apport volontaire composés de colonnes (aériennes, semi-aériennes et enterrées) sur l'ensemble des 36 communes du syndicat.

Au total, 155 colonnes aériennes et 38 colonnes enterrées sont implantées à ce jour.

L'objectif du syndicat est toujours de densifier les points de collecte verre. En effet, selon le diagnostic mis à jour tous les ans, il manquerait toujours près de 40 points de collecte afin de desservir au mieux le territoire et permettant ainsi une augmentation des performances.

Le verre est encore trop présent dans les bacs jaunes et les OMR.

Lorsque la collecte est réalisée, l'ensemble du verre est stocké sur le site de Corquilleroy en vue de son chargement avant transfert vers une usine de recyclage.

**2 154,20 tonnes** de verre ont été recyclées en 2022



QR code permettant d'accéder à la carte des points de collecte du verre sur le territoire du SMIRTOM

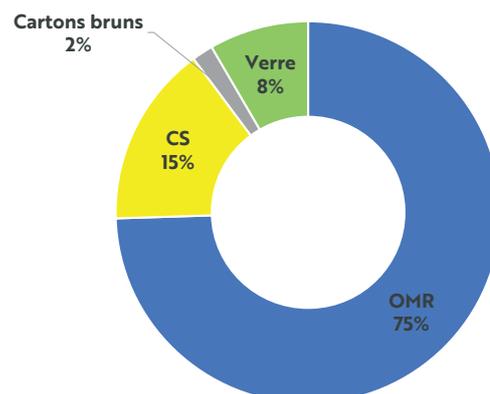
# LES CHIFFRES CLÉS

Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages et papiers	Cartons Bruns	Verre
1 à 5 passages par semaine selon le territoire	1 passage par semaine ou 1 passage tous les 15 jours selon le territoire	Bennes en Déchèteries	Bornes d'apports
19 204 tonnes	3 683,80 t collectées	459,27 t	2 154,20 t collectées
240,21 kg/hab.	soit 46,30 kg/hab.	5,74 kg/hab.	26,95 kg/hab

## Bilan des matériaux recyclés en tonne issus de la Collecte Sélective

COLLECTE SÉLECTIVE / VALORISATION DES MATIÈRES 2021				
Matériaux expédiés	2021	2022	EVOL	"Performance kg/hab"
JRM	1 287,51	810,40	-37 %	10,14
ACIER	125,66	110,04	-12 %	1,38
ALU	8,84	11,36	29 %	0,14
EMR (cartonnette)	851,327	1336,86	57 %	16,72
FILM PE	77,34	92,36	19 %	1,16
MIX PEHD	154,12	134,46	-13 %	1,68
MIX PET CLAIR	241,7	309,68	28 %	3,87
MIX PET FONCE	69,6	56,5	-19 %	0,71
TETRA	42,56	62,72	47 %	0,78
Gros de Magasin	-	70,72	-	0,88
<b>REFUS DE TRI</b>	<b>742,30</b>	<b>965,93</b>	<b>30 %</b>	<b>12,08</b>
<b>TOTAL EMBALLAGES/JRM</b>	<b>3 600,96</b>	<b>3 961,03</b>	<b>10 %</b>	<b>49,55</b>
VERRE	2 228,38	2 154,20	-3 %	26,95
<b>TOTAL CS hors cartons déchèterie</b>	<b>5 829,34</b>	<b>6 115,23</b>	<b>5 %</b>	<b>76,49</b>
CARTON PARTICULIERS	506,43	459,27	-9 %	5,74
<b>TOTAL</b>	<b>6 335,77</b>	<b>6 574,50</b>	<b>4 %</b>	<b>82,24</b>

## Répartition des déchets par habitant



# LES DÉCHÈTERIES

Le SMIRTOM possède sur son territoire **3** déchèteries respectivement sur les communes de :

**AMILLY** : 215, route de Paucourt  
Site soumis à déclaration contrôlée

**CORQUILLEROY** : 20, rue de Chaumont  
Site classé : Installation Classée Pour la Protection de l'Environnement (ICPE) soumise à autorisation

**DORDIVES** : route de Bransles  
Site soumis à déclaration contrôlée

Les horaires de déchèterie ont changé le 5 mai 2022 :

Les trois sites sont ouverts du lundi au samedi, désormais de 8h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.

Les trois déchèteries du SMIRTOM sont accessibles grâce à la carte de déchèterie. Celle-ci est nominative et délivrée gratuitement sous présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Aucun des sites n'accepte les extincteurs, les déchets amiantés, les déchets de soins, les bouteilles de protoxyde d'azote et de gaz.

Depuis octobre 2022, les pneus sont acceptés en déchèterie, à raison de 4 pneus par an et par foyer. Ces derniers doivent respecter certaines consignes afin d'être acceptés : propres, entiers, et déjantés. Seuls les pneus de voitures, motos et petits utilitaires sont acceptés. Les professionnels, poids-lourds, agricoles et véhicules de génie civils sont interdits.

## Bilan des tonnes collectées

En 2022, **17 056,42 tonnes de déchets ont été collectées** sur les trois sites, ainsi que **11 744,00 tonnes de déchets verts**, soit un total de **28 800,42 tonnes** pour l'ensemble des déchèteries. On observe une baisse générale des principaux flux de déchets en déchèterie : **-10 %** (hors déchets verts).

TYPE DE DÉCHETS	AMILLY		CORQUILLEROY		DORDIVES		TOTAUX	EVOL.
	2021	2022	2021	2022	2021	2022		
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2022	21/22
CARTON	190,31	219,90	258,14	167,97	57,98	71,40	459,27	-9 %
BOIS	562,59	332,42	1 500,24	804,87	403,82	289,50	1 426,79	-42 %
FERRAILLE	278,68	234,27	642,20	482,72	184,26	155,20	872,19	-21 %
TOUT VENANT	1 335,19	1 078,76	2 773,16	2 064,12	751,50	703,98	3 846,86	-21 %
TOUT VENANT / PLACO	13,55	-	82,45	-	23,25	-	-	-
MOBILIER	230,67	493,75	604,78	1 084,85	131,00	275,55	1 854,15	92 %
PLÂTRE	167,79	114,22	324,94	249,54	85,70	114,22	477,98	-17 %
D3E Eco-systèmes	180,93	207,82	366,81	297,60	117,45	102,75	608,18	-9 %
D3E PAM ressourcerie	-	-	53,53	100,02	-	-	100,02	87 %
DMS Eco dds	36,79	31,39	66,33	53,14	23,04	23,57	108,11	-14 %
DMS	23,13	24,59	40,15	41,23	13,315	13,577	79,397	4 %
DTQD Piles	2,65	2,81	2,66	3,11	0,89	0,74	6,66	8 %
Batteries	3,75	5,50	12,34	11,68	4,25	2,92	20,09	-1 %
Huiles	13,54	0,00	23,42	0,00	8,64	0,00	0,00	-100 %
Tubes fluos	0,48	0,56	0,99	0,83	0,18	0,24	1,63	0 %
Ampoules	0,13	0,08	0,27	0,20	0,12	0,00	0,28	-47 %
Encre	0,61	0,61	0,79	0,79	0,06	0,06	1,45	0 %
Textile	44,98	39,80	38,41	65,67	8,38	11,16	116,63	27 %
GRAVATS non valorisables	-	-	-	-	-	-	-	-
GRAVATS valorisables	-	466,36	6 177,72	5 495,04	1 055,48	1 115,34	7 076,74	-2 %
<b>TOTAUX / AN</b>	3 040,77	3 252,85	12 930,90	10 923,37	2 860,92	2 880,20	17 056,42	-10 %
DÉCHETS VERTS	3 274,54	3 113,86	7 037,25	7 512,40	1 183,74	1 117,74	11 744,00	2 %

# LES DÉCHÈTERIES

## Le traitement : prestataires et contrats

Chaque déchet déposé en déchèterie suit une filière d'élimination ou de valorisation spécifique selon sa nature, d'où l'importance du suivi des consignes de dépôt.

Au fil du temps de nombreuses filières de valorisation se sont mises en place, afin de permettre le recyclage ou la valorisation de nouvelles matières. Ces filières évoluent, et certaines demandent plus de rigueur dans le tri en haut de quai lors des dépôts des usagers.

### LES PRESTATAIRES TITULAIRES DES MARCHÉS EN 2022 étaient les suivants :

- **Lot N°1 : Enlèvement et traitement des végétaux et bois :**  
SEPUR
- **Lot N°2 : Évacuation des refus de compostage :**  
SAS DECHAMBRE
- **Lot N°3 : Gestion partielle de la plate-forme de compostage :** SAS DECHAMBRE COMPOST
- **Lot N°4 : Conteneurisation, transport et valorisation des gravats valorisables :** SEPUR
- **Lot N°5 : Conteneurisation, transport et valorisation des gravats non valorisables :** SEPUR
- **Lot N°6 : Conteneurisation, transport et reprise des ferrailles :** SEPUR
- **Lot N°7 : Enlèvement et traitement des déchets dangereux spécifiques hors périmètre Eco-DDS**  
MARTIN ENVIRONNEMENT

- **Enlèvement et traitement des batteries :**  
BARTIN RECYCLING
- **Enlèvement et traitement du tout-venant**  
SITA CENTRE OUEST

### LES PRESTATAIRES sous convention :

- **pour les piles :** COREPILE
- **pour les cartouches d'encre :** COLLECTORS
- **pour les textiles :** l'association LE RELAIS
- **pour les D3E :** FAP chantier ICARE
- **pour les pneus :** ALIAPUR

### LES ECO-ORGANISMES\* liés par une convention

- **pour les déchets dangereux :** EcoDDS
- **pour les lampes :** RÉCYLUM
- **pour les D3E :** OCAD3E- coordinateur Eco-Système
- **pour le mobilier :** Éco-Mobilier



## À Noter :

Les éco-organismes sont des structures créées pour organiser la collecte des produits et équipements en fin de vie. Ils sont mis en place par les producteurs de ces déchets, dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).

Ils apportent aux collectivités des solutions techniques de collecte et de traitement, ainsi que des soutiens liés aux performances et aux actions de communication engagées par celles-ci.

Courant 2023, de nouvelles REP seront mises en place sur l'ensemble des sites ainsi que 2 zones de réemploi permettant aux usagers de déposer les objets encore en fonctionnement sur les sites d'Amilly et de Corquilleroy.

# LES DÉCHÈTERIES

## Les déchets verts

les déchets verts sont acceptés dans les trois déchèteries du SMIRTOM en apport volontaire.

Sur Dordives, une benne spécifique pour ces déchets est mise en place.

Sur les sites de Corquilleroy et d'Amilly, la réception se fait sur les plates-formes à même le sol.

**Lorsqu'ils sont déposés à Amilly, les déchets verts sont broyés, puis évacués pour être compostés sur la plate-forme de l'entreprise Dechambre.**

Les déchets verts de **Dordives et Corquilleroy** sont **compostés sur l'installation de Corquilleroy**, où ils suivent les différentes étapes nécessaires à la production de compost. Les refus de criblage sont évacués par l'entreprise Dechambre.

# 1 176

 tonnes de compost produites en 2022.

Les déchets verts sont collectés en apport volontaire sur les trois déchèteries



Les déchets verts déposés sur le site de Corquilleroy sont broyés sur la plateforme.



Après avoir été broyés, les déchets verts entrent en étape de fermentation



Suite à un mois de fermentation et trois mois de maturation, les déchets verts passent ensuite en étape de criblage



Le compost finalisé est mis à disposition pour les particuliers.

# LES DÉCHÈTERIES

## Évolution des déchets verts entrants de 2013 à 2022 en tonnes

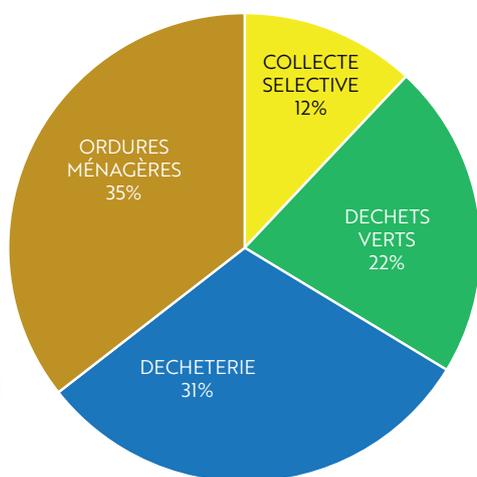


# LA SYNTHÈSE DES COLLECTES ET TRAITEMENT

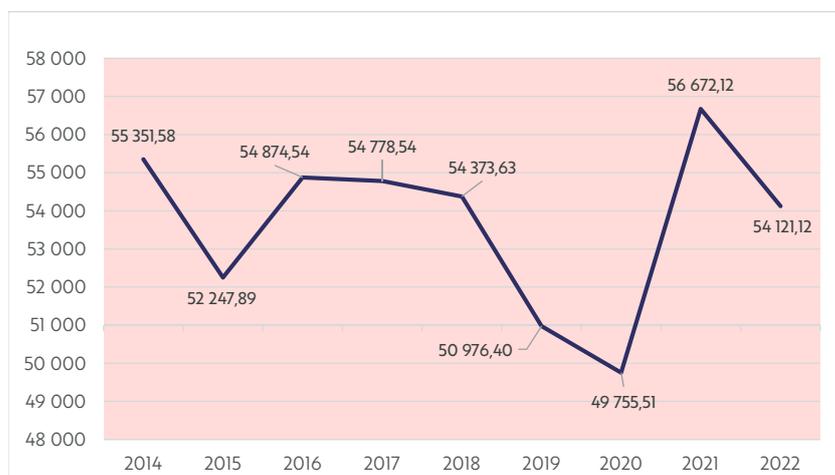
## Synthèse par mode de collecte

MODE DE COLLECTE	DECHETERIE		PORTE A PORTE		APV		APPORT à l'UVE hors 3CBO		TOTAL
	TONNES	%	TONNES	%	TONNES	%	TONNES	%	
<b>DÉCHETS</b>									
OM			18 860,10	98,21 %			343,90	1,79 %	<b>19 204,00</b>
TOUT VENANT	3 846,86	100,00 %							<b>3 846,86</b>
TOUT VENANT PLACO	-	0,00 %							<b>0,00</b>
MOBILIER	1 854,15	100,00 %							<b>1 854,15</b>
PLATRE	477,98	100,00 %							<b>477,98</b>
D3E	708,20	100,00 %							<b>708,20</b>
METAUX	872,19	100,00 %							<b>872,19</b>
BOIS	1 426,79	100,00 %							<b>1 426,79</b>
DMS	187,51	100,00 %							<b>187,51</b>
DTQD	26,75	100,00 %							<b>26,75</b>
GRAVATS NV	116,63	0,00 %							<b>116,63</b>
GRAVATS V	7 076,74	100,00 %							<b>7 076,74</b>
TUBES FLUOS	1,63	100,00 %							<b>1,63</b>
AMPOULES	0,28	100,00 %							<b>0,28</b>
ENCRE	1,45	100,00 %							<b>1,45</b>
TEXTILE	116,63	100,00 %							
DECHETS VERTS	11 744,00	100,00 %							<b>11 744,00</b>
VERRE		0,00 %			2 154,20	100,00 %			<b>2 154,20</b>
EMBALLAGES/JRM			3 292,83	89,39 %	390,97	10,61 %			<b>3 683,80</b>
CARTON	459,27	73,92 %	162,07	26,08 %					<b>621,34</b>
<b>TOTAL/MODE</b>	<b>28 917,05</b>	<b>53,43 %</b>	<b>22 315,00</b>	<b>41,23 %</b>	<b>2 545,17</b>	<b>4,70 %</b>	<b>343,90</b>	<b>0,64 %</b>	<b>54 121,12</b>

## Répartition des déchets collectés par catégorie

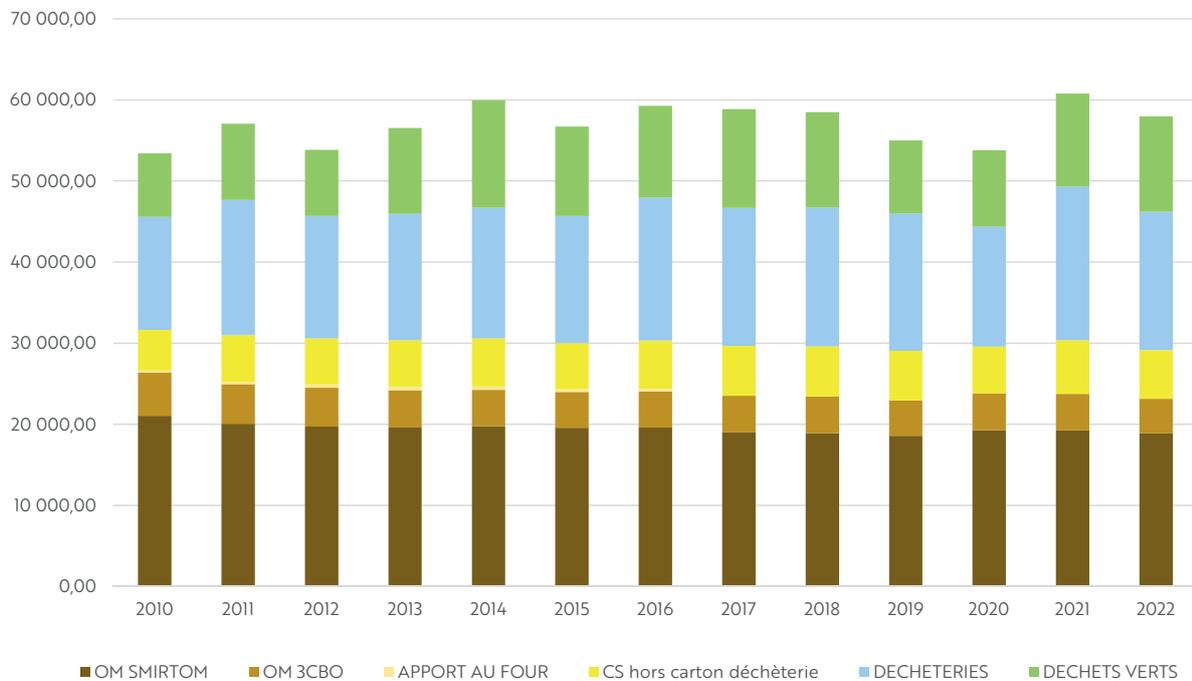


## Évolution des tonnages collectés : tous modes de collecte



# LA SYNTHÈSE DES COLLECTES ET TRAITEMENT

## Évolution des tonnages par typologie de flux de 2010 à 2022 :



Unité de valorisation AMILLY (45)	Centres de tri COVED (89) Tonnages sortants – refus inclus	Centres de tri VEOLIA (45) Tonnages sortants – refus inclus
OMR : 19 204,00 t	COLLECTE SÉLECTIVE : 3 961,03 t	CARTONS : 841,74 t
BOIS : 1 510,00 t		
<b>TOTAL : 20 714,00 t</b>	<b>TOTAL : 3 961,03 t</b>	<b>TOTAL : 841,74 t</b>

Apports en déchèteries et valorisation Matière (VM) ou Énergétique (VE)	Tonnes	Collecte Sélective	Tonnes
FERRAILLES : VM	872,19 t	VERRE : VM	2 154,20 t
TOUT-VENANT VE :	2163,88 t	EMBALLAGES : VM	2 113,98 t
GRAVATS : VM	7 076,74 t	JRM : VM	810,40 t
DMS/DTQD VE + VM	214,26 t	CARTONS : VM	776,70 t
DEEE : VM	708,20 t	REFUS de TRI VE	965,93 t
COMPOST	1 176,00 t		
<b>TOTAL</b>	<b>12 211,27 t</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6 821,21 t</b>

# LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2022

## La collecte les jours fériés

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les collectes sont effectuées les jours fériés, sans être décalées comme auparavant.

## De nouveaux vestiaires pour Corquilleroy



René BÉGUIN, Président du SMIRTOM de la région de Montargis, a inauguré vendredi 25 mars 2022 les nouveaux vestiaires du site de Corquilleroy.

À cette occasion, les élus du comité syndical ainsi que les agents du SMIRTOM ont pu faire une visite des nouveaux locaux, comprenant de nouvelles douches et WC, de nouveaux casiers et une salle de pause.

Les travaux avaient débuté en 2019, avec la réhabilitation de la toiture, poursuivis par l'aménagement intérieur en février 2021.

## Le SMIRTOM renouvelle ses équipements

Deux nouveaux camions-bennes ainsi qu'une mini-benne ont complété la flotte de la collectivité. L'intégration de ces nouveaux véhicules au sein du SMIRTOM a eu lieu afin de renouveler un parc de poids lourds vieillissant, mais également pour répondre aux attentes des chauffeurs. Ceux-ci sont équipés d'une caméra à 360° dans le but d'assurer la sécurité sur la route.



## La collecte des pneus



Il s'agissait d'une demande très récurrente des administrés : la collecte des pneus. Depuis Octobre 2022, il est désormais possible de déposer ses pneus en déchèterie, à raison de 4 pneus par an et par foyer. Ces derniers sont collectés par ALIAPUR, qui se charge également de leur recyclage. Les pneus doivent respecter certaines consignes afin d'être acceptés : propres, entiers, et déjantés. Seuls les pneus de voitures, motos et petits utilitaires sont acceptés. Les professionnels, poids-lourds, agraires et véhicules de génie civils sont interdits.

# LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

## Programme Local de Prévention des Déchets Ménagés et Assimilés



Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagés et Assimilés (PLPDMA) consiste à mettre en œuvre un ensemble d'actions coordonnées visant à atteindre un objectif en matière de réduction des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA). Ces objectifs peuvent être atteints en coopération avec plusieurs acteurs du territoire.

Le PLPDMA permet de territorialiser et préciser des objectifs opérationnels de prévention des déchets, ainsi que de définir des actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du plan s'est fixée comme objectif, une réduction de 2 % par an des déchets. Pour ce faire, 9 actions seront mises en œuvre d'ici 2027.

## Planète R, la ressourcerie inclusive



L'association amilloise l'ALPEJ se lance dans un projet nouveau et solidaire : Planète R, la ressourcerie inclusive. En soutien à ce projet, le SMIRTOM met à disposition un espace dédié au réemploi sur les déchèteries de Corquilleroy et d'Amilly afin de collecter des objets.

Les premiers jours de permanence sont prévus dès janvier 2023.

Pour ce faire, le SMIRTOM mettra à disposition des containers maritimes destinés au stockage des objets et bibelots donnés, afin de respecter la convention signée avec l'ALPEJ en fin d'année 2022.

## Quelques chiffres



bacs Ordures Ménagères vendus en 2022, soit 19 de plus qu'en 2021



bacs de tri sélectif mis à disposition en 2022, soit 210 de plus qu'en 2021



bacs de tri sélectif échangés en 2022



cartes de déchèteries créées

# COMMUNICATION

## De nouveaux outils de communication

Suite à l'élaboration de la nouvelle charte graphique en 2021, le SMIRTOM s'est doté de nouveaux supports de communication.



Le site internet du SMIRTOM a réalisé une refonte totale, afin de permettre aux usagers une meilleure expérience. Ce dernier a été mis en ligne en avril 2022



Les véhicules des ambassadeurs du tri ont fait peau neuve grâce à un covering spécifique pour le service. Ceci permet aux ambassadeurs du SMIRTOM d'être facilement identifiés lors d'interventions.



Un nouveau guide du tri, trois toiles et un mémo-tri ont également été élaborés avec les nouvelles couleurs du SMIRTOM. Le guide du tri et le mémo tri sont distribués lors d'interventions ou lors de foires et salons. Les toiles sont mises à disposition du public lors de différentes manifestations.

## Animations



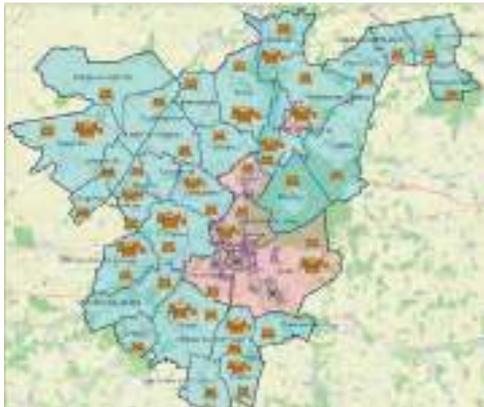
Les interventions écoles et manifestations ont continué en 2022. Les ambassadeurs du tri sont partis à la rencontre des usagés de tout âge afin de leur expliquer les bons gestes du tri.

**2 737** enfants et adolescents sensibilisés de la maternelle au lycée.

**1 216** personnes sensibilisées lors de foires et salons.

# ÉTUDE DES BIODÉCHETS

Afin de respecter la réglementation de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire) qui impose la mise à disposition de dispositifs permettant le tri à la source des biodéchets, le SMIRTOM a fait appel au cabinet AJBD dans le but de réaliser une étude de faisabilité. Cette étude a été réalisée en deux étapes : tout d'abord une analyse du territoire, puis une campagne de caractérisation.



Cette étude a permis d'identifier les besoins du territoire du SMIRTOM et les applications nécessaires pour le tri à la source des biodéchets. En effet, plusieurs dispositifs différents ont été sélectionnés en fonction des typologies d'habitat. Les zones de centre bourg et zones pavillonnaires seront équipées en abri-bacs répartis sur le territoire, mais également d'espaces de composteurs partagés. Les habitations individuelles avec jardin pourront bénéficier d'un composteur individuel. Concernant les zones rurales composées de maisons avec jardin, les composteurs individuels seront privilégiés. Des espaces de compostage partagés seront également installés sur les différentes communes du territoire.

Des caractérisations ont été réalisées sur 8 échantillons de 500 kg d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), prélevés sur 4 typologies d'habitat : rural, collectif, pavillonnaire, et bourg. Une analyse a également été effectuée sur un échantillon provenant de la redevance spéciale (collecte des professionnels).



*L'échantillon d'OMr est vidé sur une table de tri. Des agents procèdent ensuite au tri en isolant les déchets par type. Les déchets sont répartis dans des caisses en fonction de leur type, puis sont pesés.*

# ÉTUDE DES BIODÉCHETS

Sur notre territoire, un usager produit 239 kg d'OMR par an. À l'issue des caractérisations et sur ces 239 kg d'OMR, 92 kg sont compostables, soit 38,5% de notre poubelle ménagère. Ces caractérisations ont également pu mettre en évidence le fait que beaucoup trop de déchets recyclables (49 kg) et de verre (9 kg) sont encore présents dans les OMR (cf. l'infographie ci-contre).



## ESTIMATION du Gisement de biodéchets des ménages dans les OMR



5 811 tonnes

72 kg/hab./an

Suite à ces résultats, trois zones pilotes ont été déterminées sur le territoire afin d'effectuer un test sur le dernier trimestre 2023. Permettant ainsi de pouvoir appréhender les contraintes et avantages des différents dispositifs.

Sur ces trois zones pilotes, deux seront équipées d'abri-bacs : le Centre-Ville de Montargis et les collectifs de la chaussée de Montargis.



Centre bourg de Ferrières-en-Gâtinais

La troisième zone pilote comprendra des espaces de composteurs partagés dans le Centre historique de Ferrières-En-Gâtinais. Ce type de dispositif permet de gérer localement de façon collective de faibles flux de biodéchets, principalement des "Déchets de Cuisine et de Table", mais également de créer du lien social en favorisant les échanges, le partage et la solidarité intergénérationnelle.



Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 045-244500203-20230926-23\_210-DE

S'LO

# Rapport d'activités 2022



# INDICATEURS FINANCIERS



*Les indicateurs financiers sont basés et extraits de la matrice des coûts, validée par l'ADEME selon la méthode ComptaCoût®*

# LES PRINCIPAUX CONTRATS

## 1- Prestations de collecte, transport et traitement

CONTRATS COLLECTE TRANSPORT ET TRAITEMENT		2021 TTC	2022 TTC	EVOL.
SUEZ RV ENERGIE	Incinération	4 248 428,59 €	4 356 593,74 €	2,55 %
	Transport – Traitement des DIB	645 943,60 €	528 856,98 €	-18,13 %
	Démantèlement Broyeur compost OM	8 276,40 €	8 276,40 €	0,00 %
SOREPAR	Tri - transport Emballages et Journaux Revue Magazines	892 431,12 €	881 118,86 €	-1,27 %
PAPREC GRAND ILE DE FRANCE	Traitement des plâtres	78 617,97 €	167 120,10 €	112,57 %
MESNAGER SERVICES	Transport plâtre	-	6 506,02 €	-
VEOLIA	Tri des cartons bruns	47 768,48 €	50 928,86 €	6,62 %
ALPEJ	Collecte des cartons des professionnels	22 804,65 €	22 200,00 €	-2,65 %
SEPUR	Traitement des ferrailles	31 788,88 €	26 528,54 €	-16,55 %
SEPUR	Gravats inertes valorisables	84 331,39 €	82 121,77 €	-2,62 %
SEPUR	Gravats inertes non valorisables	488,04 €	508,20 €	4,13 %
SEPUR	Déchets verts transport et traitement	45 975,58 €	62 811,04 €	36,62 %
3CBO	Collecte des biodéchets	22 238,55 €	23 415,12 €	5,29 %
DECHAMBRE	Enlèvement des déchets verts excédentaires	313 303,16 €	292 067,12 €	-6,78 %
	Broyage, criblage des déchets verts			
	Broyage du bois issu des déchèteries			
MARTIN	Produits dangereux – huiles usagées	82 867,50 €	84 926,08 €	2,48 %
CPO	Combustile	25 747,91 €	35 777,90 €	38,95 %
PICOTY GAZ	Gaz engins	19 188,67 €	40 222,80 €	109,62 %
FAP	Chantier de réinsertion démantèlement des DEEE et nettoyage des points d'apports volontaires	8 520,99 €	10 298,48 €	20,86 %
Picoty AVIA	Carburant	368 941,97 €	455 729,35 €	23,52 %
<b>TOTAL CONTRATS</b>		<b>6 952 449,99 €</b>	<b>7 377 176,12 €</b>	<b>7,30 %</b>

## 2- Autres contrats et prestations (liste non exhaustive)

AUTRES CONTRATS ET PRESTATIONS		2021 TTC	2022 TTC	EVOL.
ACHAT PUBLIC	Procédure de dématérialisation	2 028,00 €	2 427,60 €	19,70 %
ACIPA	fourniture de cartouches/toner imprimantes	254,40 €	1 389,96 €	446,37 %
ADRIAL CONSEIL	Assistance maîtrise d'ouvrage - DSP	-	22 704,00 €	-
AJBD	Étude préalable à la mise en place du tri des biodéchets	-	27 518,00 €	-
ALEXIS ROBERT	Fournitures de bricolage divers services	12 385,04 €	13 596,22 €	9,78 %
APAVE	Vérification périodique des appareils de levage – divers diagnostics	250,36 €	262,85 €	4,99 %
ARIMA CONSULTANTS	Consultation mise en concurrence contrats d'assurance	3 120,00 €	-	-
BAUCHET PARC NATURE	Marché espaces verts	10 836,00 €	-	-
BCF	Vérification semestrielles appareil de levage et formation CACES	8 000,99 €	16 749,35 €	109,34 %
BIMPLI	Tickets restaurants	94 789,50 €	105 865,80 €	11,69 %
BODET	Contrat assistance Accès et Gestion du temps	5 682,76 €	-	10,24 %
C DESIGN	Fourniture adhésifs et panneaux extérieurs	7 839,30 €	4 163,64 €	-46,89 %
CHAMBERSIGN	Abonnement certificat signature électronique	648,00 €	324,00 €	-50,00 %

## LES PRINCIPAUX CONTRATS

AUTRES CONTRATS ET PRESTATIONS		2021 TTC	2022 TTC	EVOL.
CIRIL	Hébergement Logiciel comptabilité et RH - Maintenance et formation	23 162,94 €	18 624,87 €	-19,59 %
CONCEPT SERVICES	Abonnement Microsoft EXCHANGE	5 859,85 €	6 153,55 €	5,01 %
CORIOLIS	Télécommunication		3 311,75 €	
CREA	Architecte : bâtiment vestiaire douches	11 808,00 €	3 744,00 €	-68,29 %
DARDONVILLE	Fourniture vêtements de travail	27 303,37 €	29 715,65 €	8,84 %
DERICHEBOURG	Frais de nettoyage des locaux de Corquilleroy	27 512,64 €	-	-
DIGI VALUE	Maintenance informatique	6 080,38 €	8 031,05 €	32,08 %
DOCAPOST	Abonnement Fast signature	2 749,55 €	2 817,11 €	2,46 %
EAUX VIVES	Intervention sur plate-forme déchets verts - pompe bassin	9 206,40 €	-	-
EDF	Fournisseur électricité	32 585,57 €	91 387,75 €	180,45 %
ESE	Achat de bacs OMR	33 960,00 €	46 618,44 €	37,27 %
EUROMASTER	Entretien des pneumatiques et fourniture	48 582,39 €	40 967,14 €	-15,67 %
FINKBEINER	Maintenance intervention – colonnes mobiles atelier	1 705,20 €	1 815,76 €	6,48 %
FISPAR	Location BOM	188 954,00 €	189 830,87 €	0,46 %
FRATERCITÉ	Entretien espaces verts déchèteries	2 506,20 €	3 765,00 €	50,23 %
Frédéric PRESLES	Divers travaux d'électricité	463,20 €	1 881,94 €	306,29 %
GROUPAMA ASSURANCES	Assurances véhicules	-	71 937,92 €	-
HAMEL	Interventions électriques	5 866,96 €	2 577,75 €	-56,06 %
IMPRIMERIE LELOUP	Impression supports de communication etc..	980,40 €	10 792,80 €	1000,86 %
IMPRIMERIE NATIONALE	Renouvellement carte chauffeurs	189,00 €	126,00 €	-33,33 %
JTS CONSEIL	Réalisation de supports de communication : site internet etc..	9 959,10 €	9 674,35 €	-2,86 %
KONICA MINOLTA BUSINESS	Location photocopieurs + fournitures	10 219,60 €	12 420,20 €	21,53 %
KPMG	Audit du temps de travail - 1607 h	35 280,00 €	8 100,00 €	-77,04 %
LA CELTIQUE INDUSTRIELLE	Fourniture de produits d'entretien	5 540,76 €	5 895,36 €	6,40 %
LA POSTE	Frais d'affranchissement	1 734,93 €	1 456,82 €	-16,03 %
LECLERC DESIRE/ LTM GROUPE OPERATIONS	Entretien de l'installation sanitaires, réseaux et canalisations chauffage etc.	6 018,52 €	2 208,74 €	-63,30 %
LOGINATECH	Maintenance logiciels d'accès en déchèterie et gestions bacs	4 661,14 €	3 052,80 €	-34,51 %
LOIRET TRUCKS ETS DOURS	Fourniture pièces mécaniques	25 191,49 €	22 355,24 €	-11,26 %
LOXAM RENTAL	Location de chariots télescopiques + réparations + carburant	25 059,95 €	41 410,00 €	65,24 %
LYOVEL	Location fontaines à eau, distributeurs de boissons	7 487,20 €	8 430,76 €	12,60 %
MERLIN TP	Divers travaux de voiries sur les sites		72 417,56 €	-
M LOC	Location chariot télescopique déchèteries	19 740,30 €	-	-

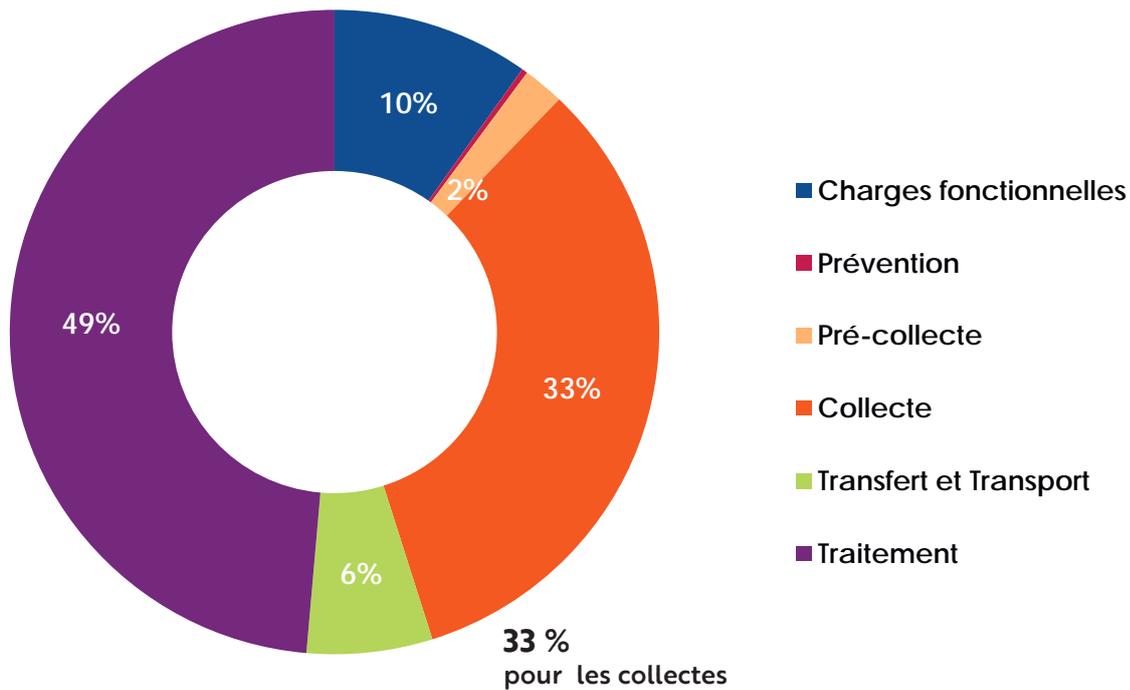
# LES PRINCIPAUX CONTRATS

AUTRES CONTRATS ET PRESTATIONS		2021 TTC	2022 TTC	EVOL.
MINEBEA INTEC	Vérification périodique pont bascule – Corquille-roy	1 896,60 €	1 444,80 €	-23,82 %
MON SERRURIER	Réparations diverses portes	6 480,00 €	26 750,00 €	312,81 %
MOREAU INCENDIE	Vérification annuelle et remplacement des extincteurs	2 166,37 €	2 690,24 €	24,18 %
NOVACOM/CLS	Maintenance, abonnements GPS et géolocalisation	10 375,20 €	5 637,60 €	-45,66 %
ONET SERVICES	Nettoyage et propreté des bâtiments (remplacement de DERICHEBOURG)	-	8 512,88 €	-
ORANGE	Télécommunication	17 848,38 €	11 549,86 €	-35,29 %
PALFINGER France	Interventions dépannage grue	12 573,24 €	3 485,35 €	-72,28 %
PRESLES FREDERIC	Interventions dépannages	463,20 €	13 173,60 €	2744,04 %
POLLUNET SAS	Maintenance et réparation des colonnes enterrées	-	17 100,80 €	-
PROPIMEX	Vêtements de travail	1 575,82 €	3 148,65 €	99,81 %
SAS TRANSPORT DARBIER	Fourniture carburant pénurie		13 685,39 €	-
SELVI LORIN	Location de BOM	68 544,00 €	51 408,00 €	-25,00 %
SELVI LORIN	Fourniture de pièces mécaniques et interventions	20 760,97 €	21 560,57 €	3,85 %
SGA MEYER	Vidange et déshuilage des sites + Curage et nettoyage des colonnes enterrees	0,00 €	25 779,94 €	-
SMACL	Assurances véhicules	69 673,53 €	-	-
SMI VAN BEEK	Fourniture de pièces mécaniques et interventions	40 378,85 €	33 835,67 €	-16,20 %
STRADA	Maintenance logiciel	238,70 €	250,33 €	4,87 %
Suez EAU France	Eau et assainissement	12 127,33 €	15 909,77 €	31,19 %
TECHNI CONTRÔLE	contrôle technique des véhicules légers	1 274,00 €	1 330,00 €	4,40 %
TERBEG MATEC SAS	Pièces mécaniques - interventions	4 367,13 €	7 559,31 €	73,10 %
VANDEPPUTTE SAFETY SA	Vêtements de travail	1 096,80 €	177,59 €	-83,81 %
WEKA	Abonnement documentation RH	2 805,25 €	2 903,45 €	3,50 %

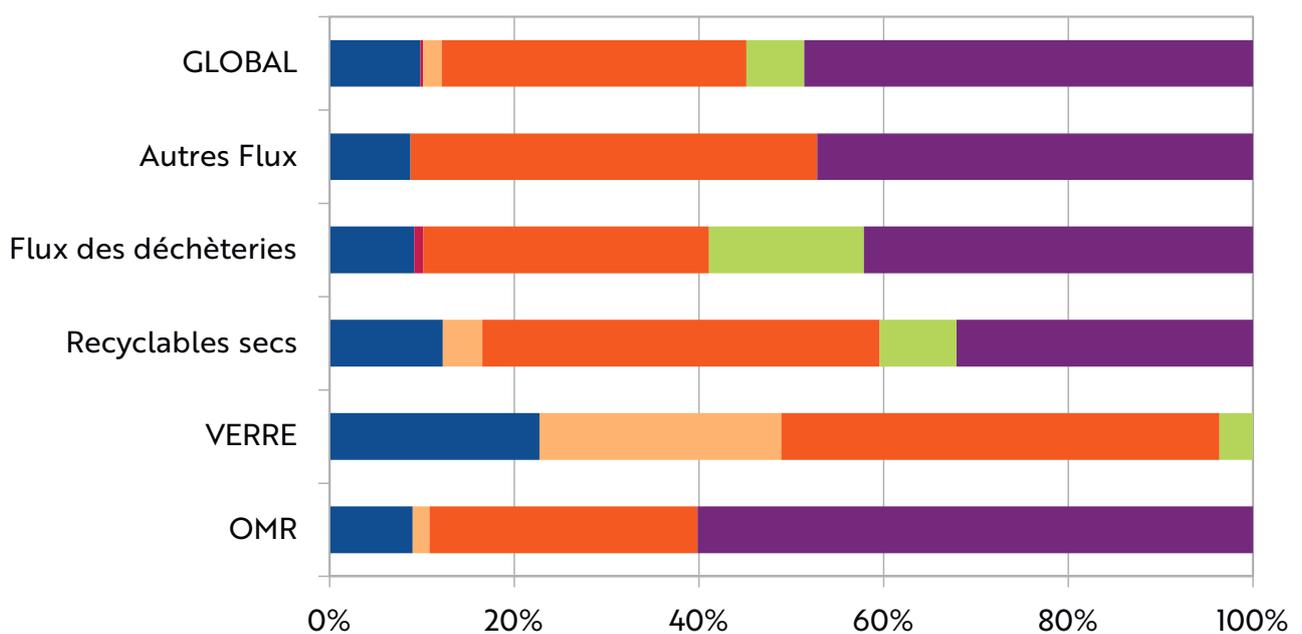
# LES COÛTS DE SERVICE

## 1- La répartition des charges

**49 %**  
du coût est imputable  
au traitement des déchets



**2022**



# LES COÛTS DE SERVICE

## 2- La répartition des coûts complets par étape technique et par flux

	Charges fonctionnelles		Prévention		Pré-collecte		Collecte	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
OMR	521 947,00 €	617 078,00 €	- €	- €	105 812,00 €	90 154,00 €	1 684 896,00 €	1 686 803,00 €
VERRE	39 636,00 €	57 111,00 €	- €	- €	45 706,00 €	43 003,00 €	82 839,00 €	109 294,00 €
Recyclables secs	269 184,00 €	325 437,00 €	- €	- €	94 692,00 €	76 081,00 €	945 879,00 €	947 208,00 €
Flux des déchèteries	306 813,00 €	368 908,00 €	34 513,00 €	47 536,00 €	- €	- €	1 038 476,00 €	1 155 753,00 €
Autres Flux	40 633,00 €	50 120,00 €	- €	- €	- €	- €	204 471,00 €	189 363,00 €
<b>GLOBAL</b>	<b>1 178 213,00 €</b>	<b>1 418 654,00 €</b>	<b>34 513,00 €</b>	<b>47 536,00 €</b>	<b>246 210,00 €</b>	<b>209 238,00 €</b>	<b>3 956 561,00 €</b>	<b>4 088 421,00 €</b>

Une répartition plus affinée des dépenses provoque des différences dans les coûts par étape technique entre 2021 et 2022. Cependant, le coût de transfert et de traitement a augmenté pour les flux de déchèteries. Il s'agit d'une conséquence directe des consignes de tri appliquées en haut de quai et sur les exutoires de traitement des déchets.

# LES RECETTES

## A/ Répartition des recettes

**33 %**

des recettes proviennent des aides et soutiens

**28%**

de la revente de matériaux

**2 %**

sont issues des autres produits

**37 %**

sont issues des prestations liées au service redevance spéciale

Transfert et Transport		Traitement		TOTAL	
2021	2022	2021	2022	2021	2022
- €	- €	3 494 344,00 €	3 690 192,00 €	5 806 999,00 €	6 084 227,00 €
6 297,00 €	7 914,00 €	0,00 €	- €	174 478,00 €	217 322,00 €
182 567,00 €	170 492,00 €	706 049,00 €	697 470,00 €	2 198 371,00 €	2 216 688,00 €
562 082,00 €	542 536,00 €	1 414 809,00 €	1 450 217,00 €	3 356 693,00 €	3 564 950,00 €
		219 189,00 €	269 410,00 €	464 293,00 €	508 893,00 €
750 946,00 €	720 942,00 €	5 834 391,00 €	6 107 289,00 €	12 000 834,00 €	12 592 080,00 €

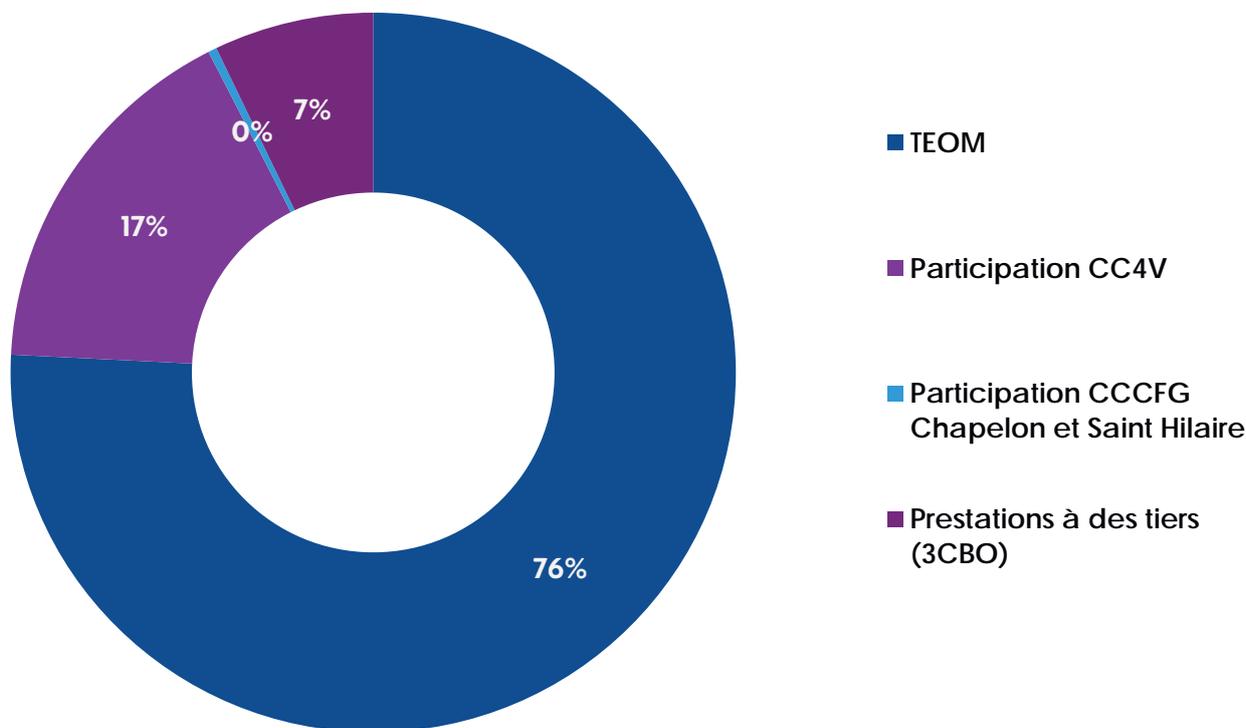
	Aides et soutiens	Subventions fonctionnement	Ventes de matériaux	Prestations à des tiers : redevance spéciale	Autre produits ventes de bacs...	TOTAL
OMR	16 316,00 €	- €	- €	853 228,00 €	32 821,00 €	902 365,00 €
VERRE	22 936,00 €	- €	47 868,00 €	7 766,00 €	201,00 €	78 771,00 €
Recyclables secs	942 448,00 €	- €	549 991,00 €	- €	887,00 €	1 493 326,00 €
Flux des déchèteries	101 354,00 €	- €	298 293,00 €	197 353,00 €	6 335,00 €	603 335,00 €
Autres flux *	- €	- €	27 394,00 €	135 643,00 €	20 262,00 €	183 299,00 €
GLOBAL 2022	1 083 054,00 €	- €	923 546,00 €	1 193 990,00 €	60 506,00 €	3 261 096,00 €
Global 2021	967 946,00 €	20 748,00 €	700 777,00 €	1 126 926,00 €	109 539,00 €	2 925 936,00 €
ÉVOLUTION	115 108,00 €	-20 748,00 €	+222 769,00 €	+67 064,00 €	-49 033,00 €	335 160,00 €

Les prix de reprise des matériaux permettent une augmentation des recettes de 222 769,00 €. Celles-ci représentent 28% des recettes contre 24% en 2021. Les recettes liées à la Redevance Spéciale ont également augmenté en 2022 puisque l'on observe 67 064,00 € en plus par rapport à 2021.

\* Les autres flux : collecte redevance spéciale des cartons bruns et biodéchets des gros producteurs.

## LES RECETTES

## B/ Participations



## Participations des collectivités

TEOM (AME)	9 033 267,00 €
Participation CC4V	1 991 533,00 €
Participation CCCFG : Chapelon et Saint Hilaire	45 250,54 €
Prestations à des tiers (3CBO)	848 875,08 €
<b>GLOBAL</b>	<b>11 918 925,62 €</b>

Montant des dépenses de fonctionnement au compte administratif 2022 : 13 711 041,56 €

Les participations couvrent 87 % des dépenses de fonctionnement au lieu de 85 % l'an passé.

# LA FICHE DE SYNTHÈSE 2021



## SMIRTOM Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Montargis 2021

Typologie d'habitat  
Population

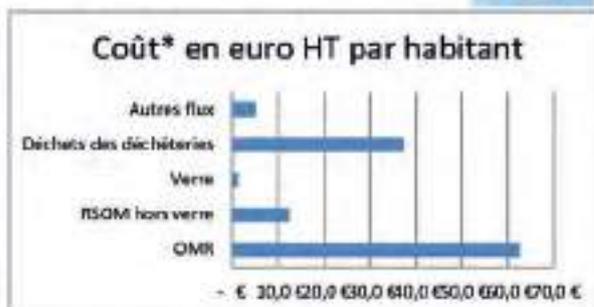
Mixte à dominante rurale  
79 219

### Vos coûts



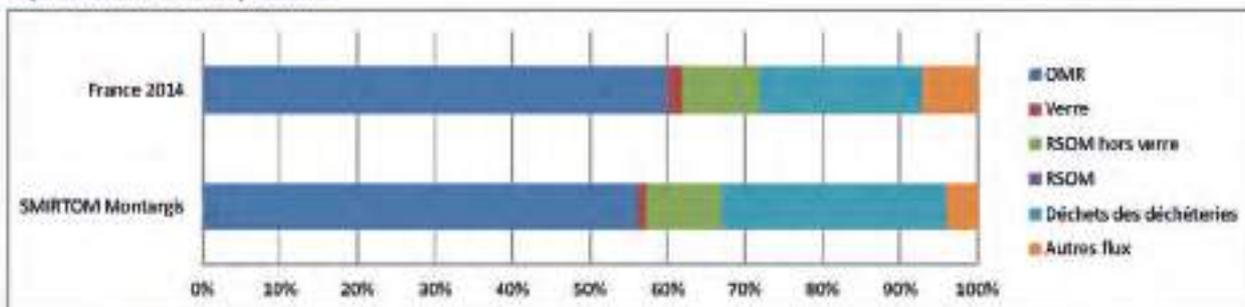
Coût\* en euro HT par habitant

Flux collectés	Votre collectivité	Mixte à dominante rurale
OMR	62,6 €	46,0 €
RSDM hors verre	12,4 €	5,0 €
Verre	1,3 €	1,0 €
Déchets des déchèteries	37,4 €	25,0 €
Autres flux	5,2 €	2,0 €
Tous flux	118,8 €	79,0 €



OMR : Ordures ménagères résiduelles  
RSDM hors verre : Recyclables secs des ordures ménagères hors verre

Répartition du coût\* par flux



Evolution du coût\*



Ces coûts sont également disponibles en €/tonne dans votre Matrice des coûts sur SINCE® et les coûts nationaux sont consultables dans la synthèse du référentiel national des coûts.

[Télécharger le synchrone](#)

\* Coût aidé (hors TVA) : ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des éco-organismes, les aides diverses

# LA FICHE DE SYNTHÈSE 2021



Fiche de synthèse de la collectivité

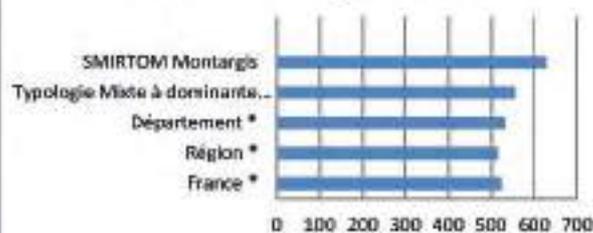
## Vos tonnages



Quantités collectées et comparaison avec des valeurs de référence

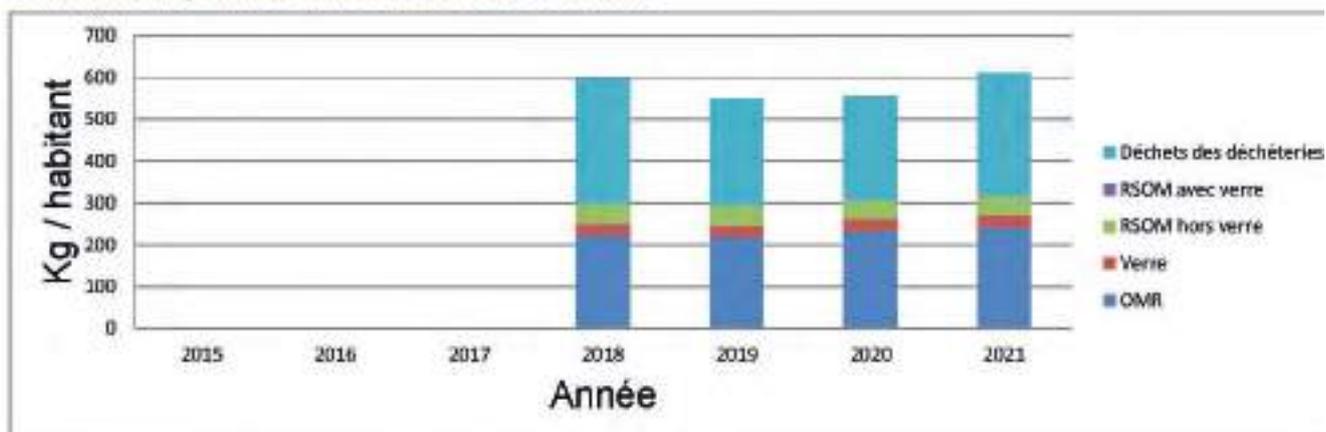
Flux collectés par votre collectivité	Kg/hab	Tonnage collecté
OMR	243	26 445
RSOM hors verre	48	3 825
Verre	28	2 228
Déchets des déchèteries	292	23 095
Autres flux	18	1 860
Tous flux	629	57 453

## Ratios tous flux de déchets confondus - kg/habitant



(\*) Donnée issue de la dernière enquête collecte publiée par l'ADEME

Evolution des quantités collectées de votre collectivité



## Commentaires

Commentaires de votre collectivité

## Source des données

Cette fiche est alimentée par les données de la Matrice des coûts renseignée par la collectivité et validée par l'ADEME. Le positionnement de la collectivité est réalisé à partir du « Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets » et de l'« Enquête collecte », études réalisées par l'ADEME.

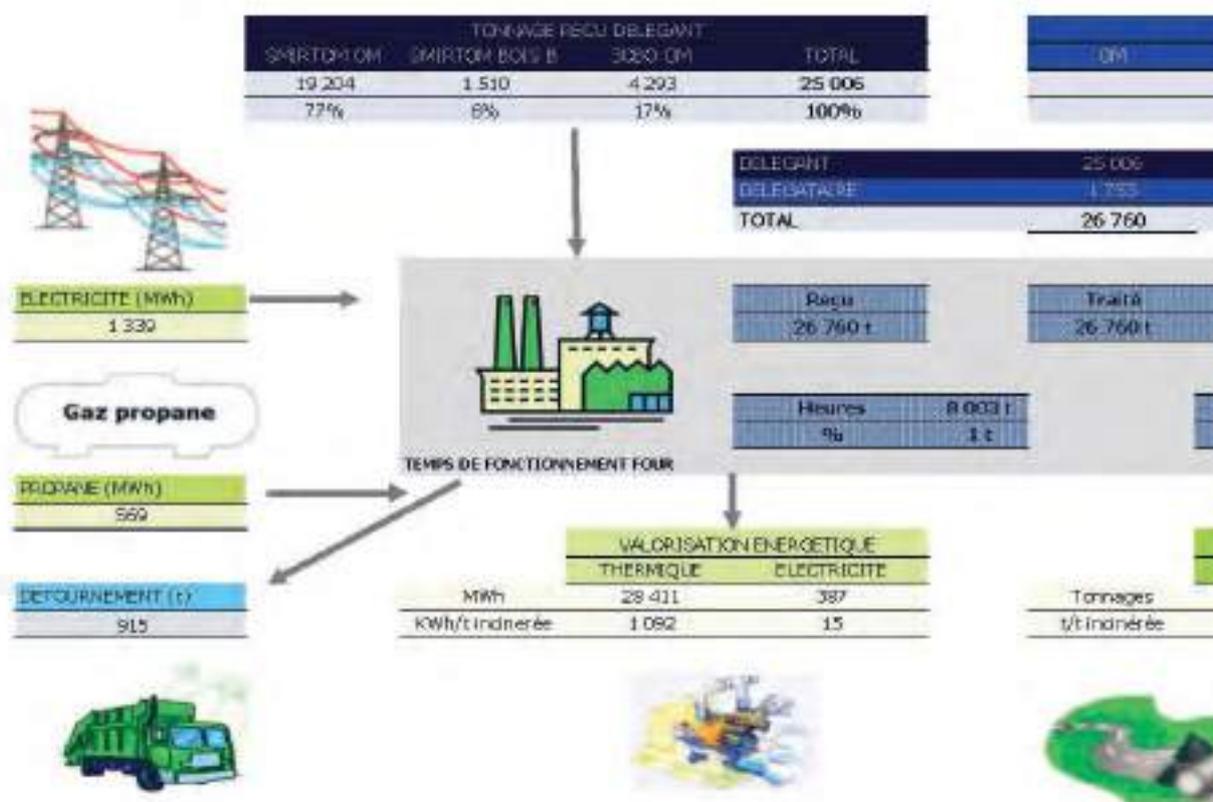
# LEXIQUE

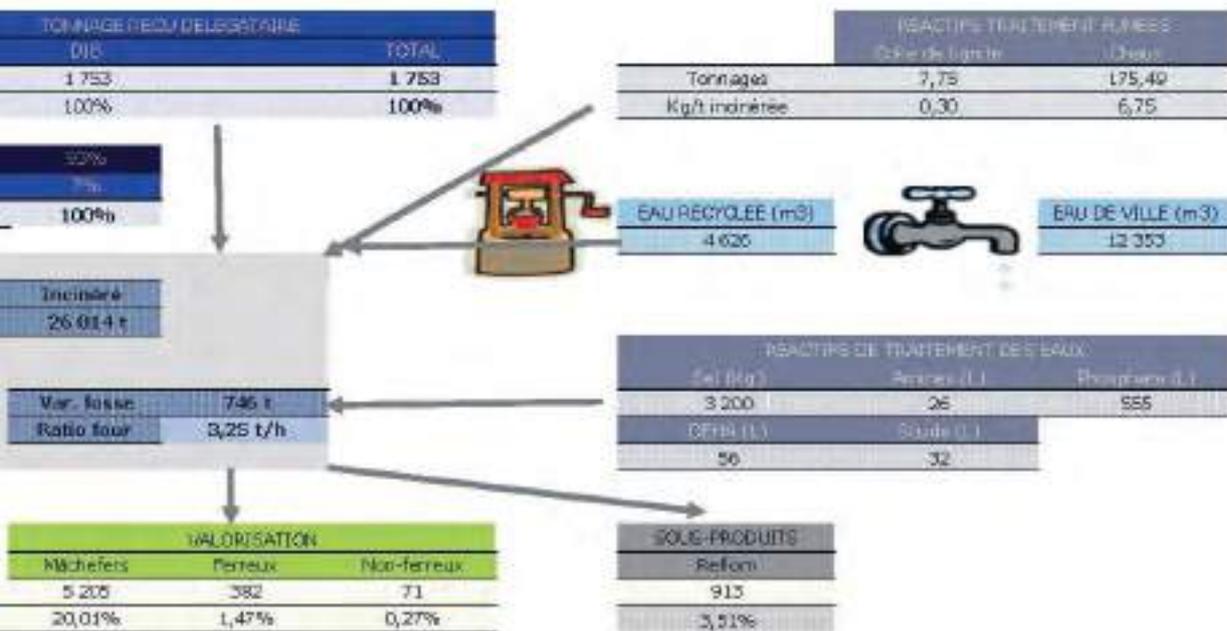
## Lexique

- 3CBO : Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne
- ALPEJ : Association Locale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
- A.M.E : Agglomération de Montargis Et rives du loing
- APV : APport Volontaire (collecte réalisée au moyen de bacs collectifs ou colonnes à déchets).
- B.O.M : Benne de collecte des Ordures Ménagères
- C.C.4.V : Communauté de Communes des Quatre Vallées
- CS : Collecte Sélective
- CCCFG : Commuanuté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais
- CSDU : Centre de Stockage des Déchets Ultimes ou ISDND maintenant
- DMS : Déchets Ménagers Spéciaux
- DTQD : Déchets Toxiques en Quantité Dispersée
- DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
- EMR : Emballages Ménagers Recyclables
- ISDND : Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
- PET : Polyéthylène
- PEHD : Polyéthylène Haute Densité
- REFIOM : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères
- RS : Redevance Spéciale
- UVE : Unité de Valorisation Énergétique
- SMIRTOM : Syndicat MIxte de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères

# Synthèse des flux de l'Unité de valorisation des Ordures Ménagère d'AMILLY

## SYNTHESE DES FLUX - TONNAGE ET VALORISATION 2022





Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le

ID : 045-244500203-20230926-23\_210-DE



# SMIRTOM

DE LA RÉGION  
DE Montargis

---

## Rapport d'activités 2022



SMIRTOM de la région de Montargis  
20, route de Chaumont 45120 Corquilleroy

